



HANDICAP, EN PRATIQUE

LA MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION : MÉDECINE DE LA FONCTION ET DU HANDICAP

A. Hajjioui*⁽¹⁾, M. Fourtassi*⁽²⁾

*Professeur assistant en Médecine Physique et de Réadaptation

⁽¹⁾Faculté de Médecine et de Pharmacie de Fès. Université Sidi Mohammed Benabdallah. Service de médecine physique et de réadaptation. CHU Hassan II. Fès.

⁽²⁾Faculté de médecine et de pharmacie d'Oujda. Université Mohammed Premier. Oujda

La Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) ou "médecine du handicap" est une spécialité médicale indépendante, officialisée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au plan international en 1968. C'est une discipline médico-sociale qui a pour rôle de coordonner et d'assurer la mise en application de toutes les mesures visant à prévenir ou à réduire, au minimum inévitable, les conséquences fonctionnelles, physiques, psychiques, sociales et économiques des déficiences et/ou des incapacités. Il s'agit donc, d'une discipline transversale, polyvalente, ayant pour vocation de prendre en charge le malade dans sa globalité et qui vise à préserver et/ou à restaurer son niveau fonctionnel et son autonomie. La MPR a connu un essor considérable en Europe et en Amérique du Nord lors des 50 dernières années, mais au Maroc elle reste relativement jeune. Elle a été officiellement reconnue par le Décret du 22 Octobre 1993 sous le nom de médecine physique et réadaptation fonctionnelle. La MPR n'a été introduite dans le milieu universitaire Marocain qu'en 2001 dans le cadre du diplôme national de spécialité médicale (4 années de Résidanat) et jusqu'à ce jour, elle n'est pas encore enseignée dans le cursus de formation initiale des études médicales. Cette discipline reste peu connue dans le monde médical Marocain et ses champs de compétence sont largement ignorés par la plupart des confrères médecins généralistes et spécialistes d'autres disciplines, ce qui réduit considérablement les chances pour un patient d'être adressé aux spécialistes de MPR, même lorsque son état de santé le suggère. La MPR est une pratique multiprofessionnelle, organisée autour d'un médecin spécialiste jouant le rôle de chef d'orchestre, organisant et coordonnant l'intervention de différents acteurs qui agissent dans le domaine du handicap.

LE MÉDECIN MPR

QUI EST LE MÉDECIN MPR ?

Appelé également "médecin rééducateur", "Physiatre" ou "médecin physique", le spécialiste en MPR travaille dans différents établissements de santé, depuis les unités de soins aigus (Rééducation post-réanimation) jusqu'aux structures ambulatoires (centres de rééducation ambulatoire). Il assure un travail de diagnostic et d'évaluation à l'aide d'outils spécifiques, il conduit des traitements pharmacologiques, physiques, "technologiques", et il assure des interventions d'éducation thérapeutique et professionnelle et des actions de prévention fonctionnelle. En plus, le médecin MPR dirige une équipe multiprofessionnelle faite de plusieurs intervenants, afin d'assurer les meilleurs résultats possibles de la prise en charge rééducative.

De part sa formation, le médecin MPR est amené à prendre en charge des patients, adultes ou enfants, présentant diverses pathologies potentiellement handicapantes (cardio-vasculaires, cancéreuses, neurologiques, orthopédiques, rhumatologiques, traumatiques, respiratoires...), qu'ils soient ou non porteurs d'un handicap permanent. Le handicap est susceptible de se modifier avec le temps, de générer des complications propres ou de modifier le cours évolutif et surtout, les conditions de prise en charge d'une affection intercurrente qu'il aura éventuellement favorisée. Un suivi en MPR peut prévenir et/ou gérer ces aggravations afin de limiter le sur-handicap en particulier avec le vieillissement (exemple des

sujets vieillissant, souffrant de paralysie cérébrale ou de poliomyélite). L'activité du médecin MPR peut s'exercer en secteur privé ou public, sur un mode de prise en charge ambulatoire ou d'hospitalisation de jour, de semaine ou complète, en relation avec une équipe institutionnelle ou avec des intervenants du secteur libéral ou associatif.

QUELS SONT LES RÔLES DU MÉDECIN MPR ?

- **Diagnostic** : comme tout autre médecin, le spécialiste en MPR est amené à diagnostiquer des affections nouvelles chez les patients qu'il examine, à dépister des complications au cours de l'évolution des pathologies connues et à poser les indications thérapeutiques qui en découlent. Il est fréquemment consulté pour avis diagnostique sur des affections neurologiques, traumatologiques, rhumatologiques, mais aussi dans certaines atteintes des fonctions cardiovasculaires et respiratoires, pelvi-sphinctériennes, pédiatriques, cognitives et de communication. Dans une situation de handicap, son avis est utile pour le dépistage des complications évolutives.

- **Évaluation fonctionnelle clinique et instrumentale** : la pratique du médecin MPR s'exerce plus spécifiquement par rapport à d'autres spécialités dans un objectif d'évaluation fonctionnelle (marche, préhension, aptitude à l'effort, fonctions urinaire, cardio-vasculaire, respiratoire, cognitive...) sur un mode clinique et aussi instrumental avec l'utilisation de nombreux appareils (EMG, urodynamique, analyse de la marche, dynamométrie, échographie, monitoring per-opérateur, épreuve d'effort...).



HANDICAP, EN PRATIQUE

• **Thérapeutique** : en plus de ses connaissances spécifiques sur les différentes techniques de rééducation et réadaptation et les différents moyens de réinsertion sociale et professionnelle, le médecin de MPR est aussi prescripteur de toute thérapeutique médicamenteuse à l'instar des autres médecins. Il peut également assurer des gestes thérapeutiques techniques nécessitant un apprentissage spécifique comme les infiltrations intra ou péri-articulaires, les injections intramusculaires de toxine botulique dans le traitement de la spasticité, certains traitements orthopédiques (corsets en plâtres, moulages pour grand appareillage, gypsotomie, bottes plâtrées...).

• **Expert pour les indications et contre-indications aux techniques de rééducation et de réadaptation** : de part sa formation, le médecin MPR est le seul professionnel à même de dire quel patient doit bénéficier de telle ou telle technique de rééducation, en précisant les objectifs et les modalités et en évaluant les résultats, notamment pour les patients à handicap lourd ou complexe. Il exerce aussi une expertise pour la prévision du handicap résiduel (pronostic fonctionnel) et l'évolution à long terme des capacités, prenant en compte le contexte de vie personnelle, sociale, éducative et professionnelle.

• **Prescription et coordination des actes de rééducation et de réadaptation** : le médecin MPR décide et organise les interventions pluridisciplinaires lorsqu'elles sont utiles et évalue l'action de chaque intervenant du processus de rééducation. Il assigne à chaque intervenant de l'équipe pluridisciplinaire son rôle dans le traitement du patient, lui transmet les indications nécessaires à la bonne compréhension et à la bonne exécution de ce rôle. Cette action de coordination s'exerce à différentes étapes du projet thérapeutique, depuis l'admission jusqu'à la réinsertion socio-professionnelle.

• **Suivi médical au long cours des personnes handicapées** : le médecin de MPR assure, en collaboration avec le médecin traitant et les médecins spécialistes, le suivi au long cours des personnes en situation de handicap. Au cours de ce suivi, il va adapter les moyens de réadaptation à l'évolution du patient et de ses capacités fonctionnelles, toujours dans l'objectif de maintenir un niveau d'autonomie optimum.

L'EQUIPE MULTIPROFESSIONNELLE

L'action du médecin MPR est étroitement liée à celle des paramédicaux concernés par le projet de rééducation et de réadaptation et avec lesquels il se construit. Ces paramédicaux forment une équipe qui travaille en harmonie sous la direction du médecin de MPR. Certaines formations de spécialités paramédicales n'existent pas encore au Maroc comme la podologie et l'ergothérapie.

LE KINÉSITHÉRAPEUTE

Appelé également physiothérapeute ou masseur-kinésithérapeute.

Son action est conditionnée impérativement par une prescription médicale, mais il dispose d'un rôle propre quant au choix des techniques appropriées et l'élaboration du plan de traitement, suite au bilan kinésithérapique initial.

Le centre de formation des kinésithérapeutes a été créé à l'Hôpital El Ayachi de Salé en 1963 pour assurer la rééducation des victimes des huiles frelatées. L'effectif de kinésithérapeutes dont dispose le ministère de la Santé en 2010 exerçant dans le secteur public est de 305.

L'ORTHOPROTHÉSISTE

Au Maroc, la formation en orthoprothèse a débuté aussi à l'occasion de la catastrophe des huiles frelatées et du tremblement de terre d'Agadir en 1960 avec le soutien de la coopération française et allemande. Selon les chiffres de 2010, 47 orthoprothésistes sont recrutés par le ministère de la Santé.

L'orthoprothésiste est responsable de la conception, de l'adaptation et de la fabrication des prothèses (pour remplacer partiellement ou totalement, un membre) et des orthèses (pour soutenir une déficience osseuse ou musculaire).

Les appareils sont personnalisés en fonction de la pathologie, de l'âge et des modes de vie des patients. Sous la direction du médecin de MPR, l'orthoprothésiste définit et réalise l'appareil sur mesure, adapté à chaque patient.

L'ORTHOPHONISTE

Ce sont des professionnels incontournables en matière de rééducation fonctionnelle, spécialisés dans la prévention, le dépistage et la rééducation des troubles de la communication, du langage (oral et écrit), de la voix, de déglutition et des fonctions cognitives et neuropsychologiques. Le nombre d'orthophonistes travaillant pour le ministère de la santé Marocain est dérisoire, ne dépassant pas les 42 professionnels selon les chiffres de 2010 avec une grande concentration dans les grandes villes (Rabat et Casablanca).

LE PSYCHOMOTRICIEN

La psychomotricité s'occupe du développement global de la personne par l'étude de l'ensemble des comportements moteurs envisagés en fonction de leurs liens avec l'activité cérébrale et le psychisme. Le psychomotricien agit sur le corps pour rétablir les fonctions physiques, mentales et affectives entravées. Il aide son patient à trouver ou retrouver un équilibre psychocorporel, à mieux prendre conscience de son corps, à le maîtriser, à en faire un instrument capable de s'exprimer et de communiquer. Son travail relève aussi bien de la rééducation que de la thérapie.

Il exerce sa profession auprès d'enfants et d'adultes qui présentent des difficultés d'adaptation au monde à cause d'une intégration perceptivo-motrice perturbée. C'est une discipline para-médicale assez jeune au Maroc. En effet, la formation des psychomotriciens n'a démarré qu'en 2002.

L'ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale est chargée d'évaluer la situation sociale de la personne en situation de handicap (aspects familiaux, juridiques, administratifs, etc...). Son premier rôle est d'informer et de guider ces personnes pour leur garantir l'accès à leurs droits.

HANDICAP, EN PRATIQUE

Par ailleurs, elle apporte aux personnes les éléments de connaissance nécessaires pour leur permettre de gérer de façon la plus autonome possible leur vie quotidienne. En 2010, leur effectif total au secteur public était de 293.

L'ERGOTHÉRAPEUTE

Il agit pour développer l'autonomie des patients dans leur environnement quotidien et social, en mettant en place des adaptations spécifiques au domicile des patients et à leur poste de travail. L'ergothérapeute s'intéresse aussi particulièrement à la rééducation du membre supérieur. Malheureusement le diplôme d'ergothérapie n'existe pas encore dans l'offre de formation des professionnels de la santé au Maroc.

LE PODOLOGUE

La podologie est une branche paramédicale qui n'est pas encore enseignée au Maroc. Il existe une vingtaine de podologues qui sont tous formés à l'étranger. Elle concerne l'étude, la prévention, le diagnostic et la prise en charge appropriée des pathologies du membre inférieur, du pied et de la cheville. Soins de premier recours, la podologie prend en compte les problèmes, les douleurs, les manifestations locales et systémiques liés à cette partie du corps.

La podologie agit sur la structure même du pied. Les podologues réalisent les orthèses plantaires, semelles orthopédiques placées dans la chaussure du patient. L'objectif est de corriger les troubles posturaux, les tendinopathies, les capsulites, les névralgies, les myalgies ... qui sont ainsi évités ou du moins atténués dans leurs symptomatologies.

LE NEUROPSYCHOLOGUE

C'est un spécialiste des mécanismes et fonctionnements cognitifs. Son rôle est d'aider les personnes à mieux comprendre et mieux gérer leurs difficultés de mémoire, de concentration, de planification, d'organisation, de stratégie, d'inhibition ou d'initiative qu'elles peuvent ressentir suite à leur pathologie ou

traumatisme. La neuropsychologie clinique a pour objectif d'étudier les troubles des fonctions cognitives après une lésion cérébrale et les troubles neuro-développementaux chez l'enfant. Pour combler le vide de formation dans ce domaine, l'Université Mohammed V Souissi (UM5S) a lancé, en 2010, un master spécialisé en Neuropsychologie Clinique.

LE PSYCHOLOGUE CLINICIEN

Il a pour principale mission d'aider les personnes à mieux se connaître et à faire le point sur leur parcours et leurs choix de vie. Il soutient et aide la personne au cours de sa reconstruction psychique à mieux gérer son nouveau statut de personne "handicapée". Ils sont peu nombreux et ne bénéficient d'aucun recrutement dans le secteur public et ne sont même pas cités parmi les professionnels du handicap par le Ministère de la Santé.

D'autres professionnels peuvent renforcer l'équipe de rééducation en fonction du besoin comme l'éducateur spécialisé (dans une structure s'occupant des enfants en âge de scolarité), l'ingénieur biomécanicien (dans des laboratoires d'analyse du mouvement),...etc.

CONCLUSION

La MPR ou médecine de fonction est tout autant passionnante que singulière. D'abord, parce qu'elle est généraliste, s'appuyant sur une approche globale de la personne handicapée. Ensuite, parce qu'elle se base sur une démarche originale fondée sur l'analyse puis le traitement des déficiences résultant des conséquences des maladies et s'exprimant en termes de restriction d'activité et de participation à la vie sociale, d'incapacité et de handicap. Son efficacité repose sur l'apport à la personne handicapée de tous les moyens de récupération, de compensation et d'adaptation nécessaires. Enfin, parce que les moyens de traitement utilisés conjuguent les compétences spécifiques de multiples soignants et techniciens intervenant dans les domaines variés.

RÉSUMÉ : La médecine Physique et de Réadaptation (MPR) est une discipline singulière, à vocation fonctionnelle qui s'intéresse à la prévention et à la prise en charge médicale et sociale des personnes en situation de handicap. Elle s'appuie sur l'action multiprofessionnelle de plusieurs intervenants dont l'action est orchestrée par le médecin spécialiste en MPR qui exerce en plus une action de diagnostic et de traitement.

SUMMARY : Physical and Rehabilitation Medicine (PRM) is a unique discipline, with a functional interest. It focuses not only on medical and social care for people with disabilities, but also on disability prevention. PRM relies on multidisciplinary professionals whose action is orchestrated by the specialist in PRM. The latter also provides diagnosis and treatment interventions.

BIBLIOGRAPHIE

- 1- Fourtassi M, Hajjioui A, Arfaoui FZ, Arabi H, El Anbari Y, Benmassaoud H, Elfatimi A, Hajjaj-Hassouni N. La médecine physique et de réadaptation au Maroc : enquête auprès des médecins en formation dans les CHU marocains. Journal de réadaptation médicale juin 2011;31(2):89-93.
- 2- Wirocius JM. Histoire de la rééducation. EMC Kinésithérapie-MPR. 1999;25.
- 3- Held JP, Dizien O. Traité de MPR. Paris:Flammarion Médecine. 1999.
- 4- Critères de prise en charge en Médecine Physique et de Réadaptation. Groupe MPR Rhone Alpes et FEDMER. Décembre 2008.